

# Bibliomer

Veille bibliographique et réglementaire à l'intention des acteurs de la filière produits de la mer

Bibliomer n° : 41 – Mars 2008

Thème : 3 – Qualité    Sous-thème : 3 – 1 Sécurité des aliments

Notice n° : 2008-4267

## **Avis de l'AFSSA du 23 octobre 2007 relatif à l'établissement de teneurs maximales pertinentes en polychlorobiphényles qui ne sont pas de type dioxine (PCB « non dioxin-like », PCB-NDL) dans divers aliments**

Avis 2007-10-23, p. 1-28



<http://www.afssa.fr/Documents/RCCP2006sa0305b.pdf>

### ● Résumé

Dans cet avis, l'AFSSA a notamment étudié l'exposition de la population française aux PCB-NDL et a analysé l'impact des teneurs maximales en PCB-NDL proposés dans un projet de règlement européen qui fixerait des valeurs pour les viandes, les foies, les poissons et produits de poisson, le lait et les produits laitiers, les oeufs, les huiles et les graisses. Les principales conclusions de l'AFSSA sont :

- l'exposition de la population française se situe dans la moyenne des données européennes disponibles. Les aliments les plus contributeurs à l'exposition sont par ordre d'importance décroissant : poissons, viandes, produits laitiers, produits végétaux, oeufs.
- les teneurs maximales en PCB-NDL proposés dans le projet de règlement européen auraient un impact très limité et non significatif sur l'exposition alimentaire de la population française par rapport à la situation actuelle (absence de teneurs maximales). L'AFSSA propose une teneur maximale de 10 ng/g pour les aliments concernés qui est bien inférieure aux propositions européennes (par exemple, pour les poissons, 100 ng/g produit brut ou pour les viandes, 50 ng/g matière grasse). Une telle valeur de 10 ng/g (qui est compatible avec la Dose Journalière Tolérable (DJT) des PCB-NDL) conduirait à un rejet du marché actuel de 20 % à près de 40 % des aliments (par exemple, 33 % pour les poissons au lieu de 2 % de rejet avec les propositions du projet européen).
- l'AFSSA a constaté des dépassements de la DJT chez les enfants, les adultes et les femmes en âge de procréer. Pour les adultes et les enfants de plus de 3 ans, l'AFSSA considère que les marges de sécurité sont suffisantes. Par contre, pour les femmes en âge de procréer et les enfants de moins de 3 ans, il y a une réduction des marges de sécurité qui les rendent insuffisantes pour garantir leur sécurité sanitaire. L'AFSSA recommande d'acquérir des connaissances sur les niveaux d'imprégnation des femmes en âge de procréer en France. D'autre part, compte tenu de l'intérêt nutritionnel de la consommation de poissons, l'AFSSA préconise de favoriser une consommation diversifiée de différentes espèces de poissons issus de différentes zones de pêche en évitant, à titre de précaution, une consommation uniquement de poissons gras issus des zones de pêche les plus contaminées par les PCB.
- l'AFSSA estime que le dosage des 6 congénères PCB-NDL permettrait de prédire la teneur en PCB-dioxin like du même aliment. Ce dosage est donc adapté au suivi en routine du bruit de fond pour l'ensemble des PCB.

Cependant, des travaux complémentaires sont nécessaires pour consolider ces prédictions, notamment pour les viandes et les abats.